

Fiche Théologie n°2

**Groupe national de conversations
catholiques-évangéliques**

ÉVANGELISER AUJOURD'HUI

**DES CATHOLIQUES ET DES EVANGELIQUES
S'INTERPELLENT**

**(Paris / Charols, Salvator, Excelsis,
2017, 144 p., 8€)**

**Extrait du ch.3 : L'homme a-t-il besoin d'être sauvé ?
Qui est sauvé et de quoi ?**

Colloque pastoral sur le Salut

« Contrairement à ce que l'on entend parfois, les catholiques croient que le salut est un don gratuit et immérité de la part de Dieu : « Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus, par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine et, par là même, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie » (Lumen Gentium 40). Ou encore : « C'est seulement par la grâce, au moyen de la foi en l'action salvifique du Christ, et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes » (Déclaration luthéro-catholique sur la doctrine de la justification, 1999, §15). C'est par la seule puissance de Dieu, selon les modalités que l'on découvre dans le Nouveau Testament, et non par les œuvres, que les catholiques considèrent qu'ils sont sauvés ».

« Cette grâce qui rend l'homme juste est communiquée par Dieu dans le sacrement du baptême reçu dans la foi. Le baptisé entre ainsi dans la nouvelle alliance. Celle-ci implique de l'homme sauvé qu'il puisse répondre de manière responsable, soutenu par la grâce ordinaire (commune), aux appels de Dieu. C'est pourquoi Paul, à la suite de Jésus (Mt 7, 19.21-23, Lc 21,19), insiste sur l'exigence de la persévérance (Rm 11,21). » C'est ce que les catholiques tiennent encore aujourd'hui : « L'incorporation à l'Eglise, cependant, n'assurerait pas le salut pour celui qui, faute de persévérer dans la charité, reste bien "de corps" au sein de l'Eglise, mais pas de cœur (Lumen Gentium 14) ».

« Il est probable que, par-delà les préjugés, certains lecteurs soient surpris du décalage entre la doctrine catholique ainsi présentée et des propos ou comportements de groupes ou d'individus. Cela indique le chemin de conversion, toujours nécessaire pour chacun, quelle que soit sa confession, pour passer de pratiques éventuellement superstitieuses à la confiance pleine et entière à Jésus-Christ sauveur ».

« En conclusion, la conception catholique du salut est celle de l'Alliance, qui implique que, si tout vient de Dieu, l'homme est pleinement responsable des dons reçus de son créateur et sauveur : "Quant aux disciples, ils partirent prêcher partout : le Seigneur agissait avec eux et confirmait la parole par les signes qui l'accompagnaient" (Mc 16,20) ».

« Le baptême reçu dans la foi est le mode ordinaire pour être sauvé. Pourtant, Dieu n'est pas limité aux moyens qu'il nous donne. Ainsi en va-t-il pour certains personnages de la Bible que Jésus sauve avant qu'ils prononcent la moindre confession de foi : par exemple le paralytique descendu par le toit (Mc 2,1-13). Jésus est mort pour le salut de tous (Rm 11,32, 1 Co 15,22), et nous devons tenir "que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal" (Gaudium et Spes 22). Mais il n'est pas dans le dessein de Dieu que seuls ceux qui ont connaissance de la Révélation seront sauvés. Nul ne peut donc savoir si tous les hommes seront sauvés » (...)

« En 1999, l'Eglise catholique et la Fédération luthérienne mondiale ont cosigné une Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification. Ce texte, sur la base d'autres documents de dialogue sur le même thème, a été formellement approuvé par l'Eglise catholique elle-même. On y lit : "La justification intervient par la grâce seule" (§§ 15 & 16) et par la foi seule la personne est justifiée "indépendamment des œuvres" (§ 25 et Rm 3,28) ».